

Publié le 5/03/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes d'Airan de la commune de Valambray sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
20.02.2025
Date d'affichage
20.02.2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	33
Titulaires	32
Suppléants	1
Pouvoirs	6
Votants	39
19h11 Arrivée titulaire	+1
Pouvoirs	-1
Votants	39
20h36 Départ titulaire	-1
Quorum	23

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS (départ à 20h36), Nathalie MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Philippe PIARD, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL jusqu'à son arrivée à 19h11), Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Alain BOHEME et Mme Laurence MORIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Stéphane AMILCAR, Mme Régine ENEE (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Olivier GUILLEMETTE (pouvoir à Jean-Marc FURON), Mme Céline LEGRIGEIS (pouvoir à Eric MARGERIE), Jean-Pierre FORGEAS (pouvoir à Philippe PESQUEREL).

Absents: Mme Florence GUERIN, MM. Eric DUVAL, William HERFORT, Henri LEHUGEUR et Patrice MARTIN

Secrétaire de séance : M. Joël DUGUEY

Délibération n° 2025 / 20**Objet : ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n°2 au contrat de concession de production et distribution d'énergie calorifique**

La société Viria, concessionnaire de la Délégation de Service Public de la chaufferie bois, a sollicité la Communauté de communes pour l'établissement d'un avenant afin d'augmenter la redevance R24, en contrepartie de la réalisation de travaux pour la mise en place d'une clôture autour du périmètre d'exploitation de la chaufferie.

M. CASTEL indique que la création d'une aire d'accueil des gens du voyage devrait être envisagée.

M. le Président précise qu'une commune devra se porter volontaire.

Après avis favorable de la Commission de Délégation du service public, réunie le 4 février 2025, il convient d'approuver la passation d'un avenant n°2 au contrat de concession de production et distribution d'énergie calorifique.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 2 abstentions :

- ↳ Décide la passation d'un avenant n°2 au contrat de concession de production et distribution d'énergie calorifique avec Viria ;
- ↳ Autorise M. le Président à signer le document correspondant.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Joël DUGUEY,



Le Président,
Philippe PESQUEREL

